



8<sup>ÈME</sup> JOURNÉE

RÉGIONALE

AUTISME

« AUTISME & ÉCOLE »

12 décembre 2018  
Athénée Municipal  
BORDEAUX

avec le soutien de :



# - Programme -

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées prévoit la scolarisation de tout enfant dans l'école la plus proche de son domicile.

**En 2018, où en est-on de la scolarisation des élèves avec autisme/TSA?**

Aujourd'hui, le droit commun pose comme principe que la scolarité des élèves avec autisme/TSA se déroule dans l'établissement de référence de l'élève.

Par exception, le PPS (projet personnalisé de scolarisation), co-élaboré par la MDPH et l'Education Nationale, peut prévoir des aménagements spécialisés si les besoins de l'élève ne peuvent être satisfaits dans son école de quartier.

Un soutien éducatif précoce, adapté et bien structuré, améliore les acquisitions et l'autonomie de l'élève avec autisme/TSA (développement langagier et sociétal).

S'il n'existe pas une seule méthode éducative qui vaudrait pour chaque élève avec autisme/TSA ou pour chaque communauté scolaire, des initiatives et des innovations sont aujourd'hui portées par les professionnels pour adapter les démarches pédagogiques, l'environnement scolaire, les stratégies pédagogiques, les programmes académiques...

Autant d'exemples à suivre ou qui peuvent inspirer d'autres adaptations rendant l'environnement scolaire plus inclusif.

En complément d'une présentation par les acteurs impliqués de l'actualité législative et réglementaire des politiques publiques déployées en Nouvelle-Aquitaine dans le champ de l'autisme et de l'inclusion scolaire, le CREAI présentera les dernières données disponibles sur la scolarisation des élèves avec autisme/TSA dans la région.

Cette 8<sup>ème</sup> journée régionale de l'autisme sera aussi, comme chaque année, une occasion de se nourrir et d'échanger sur ces « innovations pédagogiques » qui se diffusent dans tous les territoires de la Nouvelle-Aquitaine en faveur d'une authentique « école inclusive ».

En s'inspirant de Daniel Tammet « **L'important n'est pas de vivre comme les autres mais parmi les autres** »... dans l'école de mon quartier.

## 8h45 - Accueil des participants

### 9h - Ouverture de la journée

ARS Nouvelle-Aquitaine et CRA Aquitaine

### 9h15 - Les chiffres clés sur les élèves autistes en Nouvelle-Aquitaine

Bénédicte MARABET, Responsable du Pôle Etudes et Observation du CREAI Aquitaine

## LES POLITIQUES INCLUSIVES EN FAVEUR DE L'AUTISME

### 9h45 - Table Ronde : Autisme et école : à quand l'inclusion ?

Catherine HÉMON, Conseillère Pédagogique Pôle ASH – Académie de Bordeaux

Odile ARNAUD, Directrice Adjointe – MDPH de la Gironde

Eric DUGAS, Professeur des universités en sciences de l'éducation de l'ESPE d'Aquitaine et directeur du département recherche en sciences humaines et sociales (sous réserve)

### 11h00 - La mise en œuvre des UEMA en France : quels leviers ? quels freins pour la réussite de l'inclusion dans les écoles

Marie Christine DULIEU, Directrice Autisme et TSA – ADAPEI de la Gironde et un enseignant spécialisé

### 11h30 - Les UEMA : Retours d'expérience au plan national : Bénéfices en terme d'inclusion scolaire, conditions de réussites et d'impact à long terme pour les élèves accueillis

Dominique BRAVAIS, Enseignante spécialisée, Formatrice et Consultante Formavision

## 12h30 - Repas libre

## RETOURS D'EXPÉRIENCES PRATIQUES

### 14h - L'autorégulation comportementale en milieu scolaire : dispositif ARAMIS

- **Retours de l'expérience médico-sociale «terrain»**

Roselyne DENIS, Directrice du Pôle Autisme - ADAPEI 19

Aurélié CHAPPUT, coordinatrice du dispositif ARAMIS - ADAPEI 19

- **Retours de l'expérience Education nationale «terrain»**

Catherine LAVERGNE, Inspectrice Education Nationale

- **Présentation du dispositif et points de vigilance relevés suite à 2 années pleines d'expérimentation**

Maryse LACOMBE, Fondation Delta Plus

### 14h45 - Sensibiliser les camarades de classe, retours d'expérience du Kit pédagogique TSARA

Alexandra STRUK KACHANI, Directrice de projet, Agir pour la Télémédecine

Marie-Anne Anne CAZENAVE, Professeur d'anglais – Lycée Tregay

### 15h15- L'inclusion des personnes autistes à l'Université : le projet Aspies Friendly

Pr Bertrand MONTHUBERT, Professeur des Universités, porteur du projet « Construire une Université Aspies-Friendly », Université de Toulouse

Pr Bernard N'KAOUA, Professeur des Universités, Université de Bordeaux

### 16h15- Après l'école : quelle inclusion professionnelle pour les personnes autistes - L'exemple d'Auticonsult

Cyrielle GRANDCLEMENT, Job Coach, Auticonsult



## TARIFS

Frais d'inscription par personne  
(repas non compris)

Tarif Professionnels : 145 €uros

Tarif Adhérents au CREAI : 105 €uros

Tarif Contribuants Volontaires : 50 €uros

Tarif Familles : gratuit dans la limite des places disponibles

## INSCRIPTIONS

En ligne : [www.creai-aquitaine.org](http://www.creai-aquitaine.org)

Mail : [info@creai-aquitaine.org](mailto:info@creai-aquitaine.org)

Téléphone : 05 57 01 36 60

### Conditions d'annulation

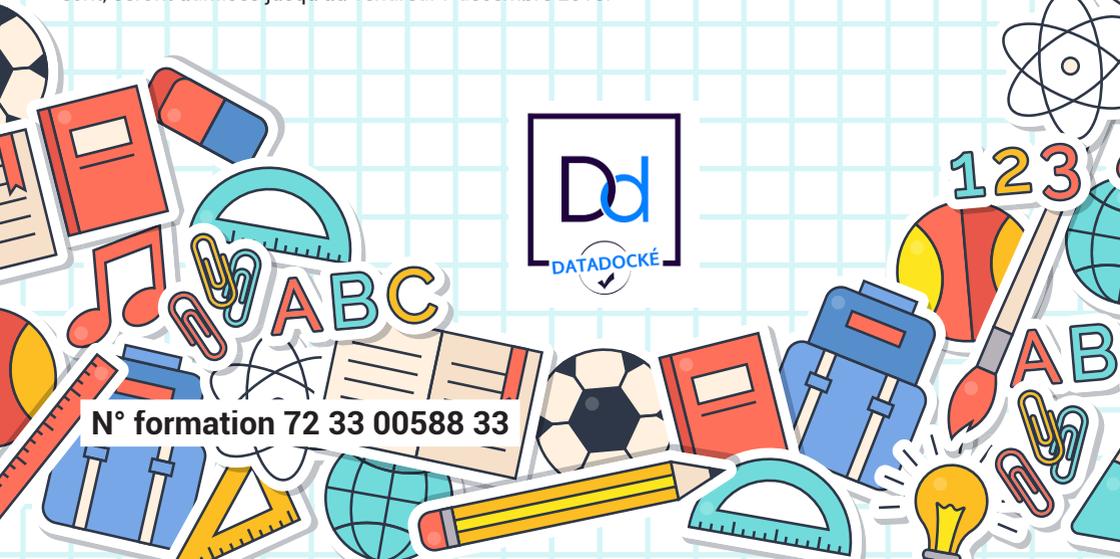
Seule une annulation signifiée par écrit au CREAI Aquitaine avant le samedi 1er décembre 2018 (cachet de la poste) entraînera le remboursement des sommes versées, déduction faite de 30€ par participant (frais administratifs et de dossier). Après cette date, les demandes d'annulation ne sont plus prises en compte, le montant des inscriptions restera dû. Les demandes de remplacements de participants, formulées par écrit, seront admises jusqu'au vendredi 7 décembre 2018.

## ACCÈS

Athénée Municipal,  
Place Saint Christoly, Bordeaux

Tram : A et B  
- Arrêt Hotel de ville

Parking : St Christoly



N° formation 72 33 00588 33